

Article Rugbyamateur du 8/09/2019

Lundi 22 juillet dernier, le service compétitions de la FFR a procédé à un appel à candidature exceptionnel pour remplacer les clubs du Stade Rodez Aveyron (liquidation judiciaire) et de l'ES Montoux (défaut d'effectif) en Fédérale 3. A l'issue de cette consultation, les clubs de l'US Nérac (Nouvelle Aquitaine) et du RC Uzès (Occitanie) ont donc pu valider leur présence en Fédérale 3 dès la prochaine reprise. De fait, il y a eu quelques modifications en cascade aux échelons inférieurs, qui se rajoutent à plusieurs forfaits officiels (voir notre article de ce mercredi). Et sûrement d'autres à venir...

close
volume_off

La poule 1 **Honneur** Occitanie se trouvait réduite à neuf clubs. De manière à faire concourir l'ensemble des clubs d'Honneur dans 4 poules de 10 équipes, assurer l'intérêt sportif et l'équité, le président Alain Doucet a chargé la commission des Épreuves de procéder au remplacement du club d'Uzès en consultant les clubs de Promotion d'Honneur dits "repêchables", suivant le classement général 2018-2019. Dans l'ordre, le TUC était le premier candidat devant Gramat et Maugio Carnon. Le club toulousain a accepté et se retrouve maintenu dans l'élite régionale, avec un premier match le 15 septembre à Muret.

Compte-tenu de la demande de l'Avenir Bleu et Blanc de passer de la poule 2 Honneur à la poule 1 (afin d'éviter de longs déplacements pour la deuxième année consécutive), sa demande a été prise en considération. Le TUC jouera dans la poule 2 tandis que l'Avenir Bleu et Blanc prend la place du RC Uzès en poule 1 (premier match à Bédarieux)



Les Tucistes restent en Honneur (photo RugbyAmateur.fr)

Concernant la catégorie **Promotion Honneur**, la montée en Honneur du Toulouse UC, libérait une place en poule 4. Carmaux ayant demandé à l'issue de l'AG de Castelnau Montratier, d'évoluer en poule 4 plutôt qu'en poule 3 (compte tenu des distances), sa demande a été acceptée. La poule 3, réduite à 9 clubs (soit Louey Marquisat, Canton St Lys, Portet, Trie sur Baise, Marciac, Coteaux de l'Arrêt, Masseuble, St Jory Bruguières, et St Lary). Lézat premier sur la liste des repêchables (devant Magnoac et Saint André Bazinet) a accepté de la compléter, et recevra Louey-Marquisat lors de la première journée.

En 1ère et 2ème série, la même démarche a été effectuée dès connaissance du club repêché en Promotion Honneur, sachant que pour la 1^e série, une place était d'ores et déjà disponible compte tenu de la mise en sommeil du club de l'Union Néviau-Canet. L'US Villemur-Fronton, premier candidat à pouvoir postuler pour un repêchage (devant Ponteilla et Launaguet), a accepté le

maintien en première série. L'USVF recevra Ramonville le 15 septembre prochain en ouverture du championnat.



Lézat a accepté de se maintenir en promotion dans une poule 3 de tous les dangers (photo Jennifer Gressier)

Brignemont, Alénia, le RC Vallées d'AX, Villeneuve la Comptal, Puy l'Evêque en **3ème-4ème série**, sans oublier l'Entente Sud Canigou, Bazet-Andrest ou Vidourle-Vistrenque (Gard), voici la liste, non définitive, des forfaits de cette intersaison mouvementée. N'oublions pas le non engagement des réserves de plusieurs clubs (Cruzy Saint-Chinian, Labastide Saint-Georges, Hers-Lauragais, Caraman, ou L'Isle de Noë) entraînant des modifications de dernière minute.

Malheureusement, les années se suivent et se ressemblent avant le début des différents championnats. Et notre petit doigt nous dit que de nouveaux forfaits pourraient être officialisés ces jours prochains...